

N/REF : 6/06/2025 12H01 C:000053 I:14376
V/REF : AC/C21102
V/Email reçu le Vendredi 06/06/2025 à 12H01

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BLA
IMMEUBLE : RES BEL RIA -BLA
3/5/7, RUE DE KERDONNERCH
(BAT.A/C)
56550 BELZ

Rennes, le 18 Juin 2025

Référence Marché : 024054-PBS-001-Lot4 Morb.Ouest
LOCALISATION : ALLEE 7 KERDONNERCH - MR MAHEO : 06 88 67 33 29
LOGEMENT N° 112429, PORTE N°C25, 2° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : CREATION D'UNE TRAPPE DE VISITE AU NIVEAU DE L'ÉVIER POUR INTERVENTION
SARP
Donneur d'ordre : Mme A LE HELLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 12/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : COLONNE NON BOUCHÉE
CONSTAT : PVC BOUCHÉ
REPRISE PVC
CRÉATION DE 2 TAMPONS DE VISITE
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 12/06/25 à 14H40 Mme A LE HELLO
06/06 : MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL171-FP.Trappe visite	50	140,00	140,00
TOTAL H.T.				140,00
T.V.A. a 10,00%				14,00
TOTAL T.T.C.En EURO				154,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.